La Gazette en Yvelines

N°116
Mercredi 14 février 2018
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Dans le Mantois, la Ligne nouvelle Paris-Normandie passera par des terres agricoles, ont décidé la SNCF et l'Etat. Les exploitants comptent hausser le ton contre la voie ferrée.



Contre la LNPN, les agriculteurs passent « à la vitesse supérieure »

Dossier - P.2

Actualités p.4

POISSY



Campus PSG : la fourrière va déménager près des pompiers

Actualités p.5

LIMAY

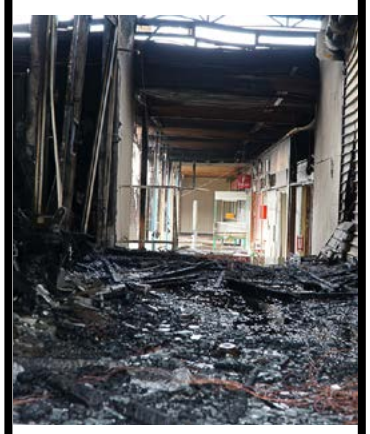

Un nouveau centre, plus petit, pour remplacer le centre commercial incendié



Actualités p.6

ROSNY-SUR-SEINE

Pierre-Yves Dumoulin est le nouveau maire



Actualités p.7

VILLENNES-SUR-SEINE

Ecoles : rien ne va plus entre adjointe et agents



Actualités p.9

CONFLANS

Cinéma : concertation au printemps

P. 4 VALLEE DE SEINE GPSEO : tout tenter pour recruter, ou s'en passer

P.7 MAGNANVILLE Adoma ne veut plus de familles au foyer

P. 8 MANTES-LA-JOLIE Casablanca, Val Fourré : quels points communs ?

P. 8 FLINS-SUR-SEINE Récit d'une vie de militante ouvrière à Renault

P. 9 VALLEE DE SEINE Pierre Cardo de retour en politique... enfin, presque

P. 10 MANTES-LA-JOLIE Animaux saisis : elles contestent le retrait

P. 12 VOLLEY-BALL Le CAJVB échoue aux portes de la finale

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE Contre la LNPN, les agriculteurs veulent passer « à la vitesse supérieure »

La Ligne nouvelle Paris-Normandie passera par des terres agricoles, au Sud de Mantes-la-Jolie. Les agriculteurs locaux, fermement opposés au tracé choisi par la SNCF et l'État, comptent « muscler » leurs actions, ont-ils assuré lors de l'assemblée générale de la FDSEA du Mantois.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Avant, on faisait plutôt de la communication. Mais aujourd'hui on voit que le projet avance, détaille Philippe Maurice, président de l'Union de Mantes. On va muscler les actions. »

Depuis deux ans, ils manifestent à intervalles réguliers leur opposition à la Ligne nouvelle Paris Normandie, censée à terme relier Paris, Rouen, Le Havre et Caen afin d'en améliorer la desserte. Les agriculteurs du Mantois, ne s'estimant pas assez écoutés, envisagent désormais des actions de plus grande ampleur contre ce projet estimé à plus de six milliards d'euros.

L'opposition à la LNPN était unanime parmi la petite trentaine d'exploitants, présents à la chambre d'agriculture de Magnanville, mardi 6 février pour l'assemblée générale de l'Union de Mantes, syndicat agricole qui regroupe des agriculteurs du Mantois et du canton de Meulan-en-Yvelines au sein de la FDSEA.

Cette réunion est l'occasion pour eux de rappeler à Cécile Dumoulin (LR), conseillère départementale du canton de Limay, et seule élue présente, leur rejet du tracé Sud de la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), retenu fin octobre par le comité de pilotage et passant par le plateau agricole au Sud-Ouest de Mantes-la-Jolie.

Les agriculteurs espèrent surtout des élus du conseil départemental des Yvelines, comme de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), une position claire et une opposition au tracé. « *C'est dommage qu'il n'y ait pas eu plus d'élus, beaucoup ont annulé au dernier moment avec la neige* », pointe en fin de réunion Philippe Maurice, agriculteur céréalier à Oinville-sur-Montcient et président de l'Union de Mantes. Le tracé au Sud de Mantes-la-Jolie à travers champs avait été décidé en octobre. Le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (COI), présidé par Philippe Duron, remis le 30 janvier dernier au gouvernement, est venu préciser le calendrier des travaux. Si le rapport précise que « *le projet LNPN et le projet Eole se complètent utilement* », il conforte l'extension du RER E, qui reste fixée à 2024 à Mantes-la-Jolie, mais décale la LNPN.

10 à 15 hectares de terres agricoles

L'optimisation des flux à la gare Saint-Lazare, un chantier à 260 millions d'euros, reste fixée entre 2018 et 2027. Côté Normandie, le scénario le plus pessimiste repousse la voie ferrée après 2037, le plus optimiste ne lançant les travaux estimés à plusieurs milliards d'euros qu'entre 2023 et 2028. Entre Paris et Mantes-la-Jolie, selon le scénario retenu par le gouvernement, la LNPN serait réalisée pour environ 1,4 milliard d'euros, soit entre 2023 et 2027, soit entre 2028 et 2032. De quoi voir venir ?

Hors de question, pourtant, de relâcher leurs actions pour les syndicats agricoles franciliens, qui ont estimé que le projet LNPN toucherait 250 exploitations, la voie ferrée nécessitant 10 à 15 hectares de terres agricoles. La dernière action des agriculteurs du Mantois remonte au 22 juin 2017. « *Cela a été un succès,* souligne Philippe Maurice. *En moins de deux heures, on avait distribué 2 000 tracts.* »

Ce type de manifestations est-il efficace ? « *Les gens ne sont pas allés signer la pétition derrière, on a seulement 800 signatures. Ça ne pèse rien !* », regrette l'un des présents à l'assemblée générale. « *Ça a permis de faire de l'information, on n'a pas à rougir* », nuance un autre. Dans les rangs, ils sont plusieurs à estimer que cette communication n'est pas forcément suffisante.

« *Il faudrait passer à la vitesse supérieure* », estime l'un. Un autre se montre plus catégorique : « *Va falloir foutre le bordel.* » S'il reste plus mesuré, le président de l'Union de Mantes partage toutefois les avis exprimés. « *Avant, on faisait plutôt de la communication. Mais aujourd'hui on voit que le projet avance,* détaille Philippe Maurice. *On va muscler les actions.* »

Arnaud Lepoil, ancien président des Jeunes agriculteurs du canton de Mantes-la-Jolie, évoque alors le soutien des élus locaux, jugé essentiel. « *Il faudrait prendre une position claire et unanime au conseil départemental,* demande l'exploitant céréalier de Perdreauville. *On a l'impression que les élus ne jouent pas franc-jeu.* »

Il n'épargne pas plus Philippe Tautou (LR), le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), dont les élus avaient voté en décembre 2016 un avis défavorable au tracé Sud, dont 76 % passe en milieu agricole (contre 38 % pour l'autre tracé, Ndlr). Lors d'une rencontre avec les agriculteurs il y a quelques mois, le fatalisme affiché par Philippe Tautou a provoqué leur courroux. Seule responsable politique présente, la conseillère départementale Cécile Dumoulin a posé « *la question du poids des élus locaux* », face à des entreprises comme SNCF réseau ou la Région Normandie.

« Certains veulent agir de suite »

Pierre-Yves Dumoulin (LR), vice-président en charge des transports de GPSEO, « *comprend* » les inquiétudes des agriculteurs, mais fait noter que « *la balle est dans le camp de l'Etat* ». Le tracé Sud « *va prendre le plus de terres agricoles* », l'élu fustigeant « *un semblant de concertation* » mené par la SNCF : « *Elle nous a dit que l'on pouvait refuser tous les tracés, sauf celui-là.* »

Le projet LNPN, s'il concerne d'abord les voyageurs normands, bénéficierait aussi à ceux du futur RER E, précise-t-il : « *C'est la promesse qu'il puisse monter en charge parce qu'en libérant des voies sur le bloc actuel, J5, on puisse avoir plus de trains circulants et donc plus de RER à l'horizon de la LNPN.* » Et Pierre-Yves Dumoulin de poursuivre sur « *l'ambiguïté* » du projet : « *On est conscients qu'on a besoin d'une voie mais on attend de la SNCF des précisions sur les modalités.* »

Le tracé choisi par le comité de pilotage avait été « *définitivement écarté* » par la communauté urbaine « *en raison de son emprise sur les terres agricoles mais aussi parce qu'elle hypothéquait définitivement la création d'une gare à Achères, la gare Confluence* », ajoute le vice-président. Il veut cependant rassurer les exploitants : « *On sera très très exigeants sur ce tracé, sur les répercussions écologiques et agricoles. Nous allons l'accompagner pour protéger au mieux agriculteurs et habitants.* »

De leur côté, les agriculteurs yvelinois pourraient agir très prochainement. « *Ça fait quelques temps que ça monte,* explique Rémy Lefevre, nouveau président des JA du canton de Mantes-la-Jolie. *Certains veulent agir de suite, mais il faut canaliser.* » Dans l'Eure, leurs homologues ont créé en 2016 l'Association de défense des agriculteurs, propriétaires fonciers et de la ruralité (ADAPFR). Ils ont manifesté le 31 janvier dernier, et annoncent une journée de mobilisation ce vendredi 16 février.

VALLEE DE SEINE Carrière dans le Vexin : la première de deux enquêtes publiques est lancée

L'enquête publique mobilise les opposants au projet de création d'une carrière calcaire à Brueil-en-Vexin, et porte sur des modifications de documents d'urbanisme, et se tient jusqu'au 12 mars.

« *Il y a déjà quelques milliers de pages très passionnantes !* » Présidente de l'association AVL3C-Vexin zone 109, Dominique Pelegrin ne perd pas son humour. Les plus actifs des membres de cette association opposée à l'ouverture d'une carrière de calcaire à Brueil-en-Vexin, tout occupés qu'ils sont à éplucher cette première enquête publique, n'étaient que quelques-uns pour accueillir les élus devant la salle des fêtes de Gargenville la semaine dernière, à l'occasion du conseil communautaire.

Lancée lundi 5 février, cette enquête publique se tient jusqu'au lundi 12 mars, et permet à n'importe qui de consulter les dossiers concernés comme de donner son avis. Si une seconde enquête portant directement sur le projet de carrière suivra cette année, cette première enquête publique s'attache à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Brueil-en-Vexin et de Guitrancourt avec la carrière.

Depuis bientôt trois décennies, le cimentier Calcia, filiale de Heidelberg cement, affirme son besoin de carrière calcaire, une fois celle de Guitrancourt épuisée, afin d'alimenter la cimenterie de Gargenville. Le projet, déclaré d'intérêt général par le préfet des Yvelines en 2015, utilise une centaine d'hectares en lisière de forêt. Les révisions des documents d'urbanisme sont portées par la préfecture, les deux conseils municipaux ayant refusé de le faire.

« Adapter à la marge » les documents d'urbanisme

Pour l'instant, les avis rendus dans le cadre de cette enquête publique sont plutôt négatifs. Les exploitants agricoles, par l'intermédiaire de la chambre d'agriculture, s'y opposent toujours et indiquent que « *des désaccords existent* » encore quant à « *la compensation collective agricole* ». Le Parc naturel régional du Vexin (PNRV) estime que la révision du document d'urbanisme de Brueil-en-Vexin « *ouvre un droit exceptionnel et exorbitant* » au futur exploitant.

La mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) comme le maire de Brueil-en-Vexin, Bruno Caffin (SE), déplorent, entre autres, que les modifications portent sur le projet révisé, alors que seul le projet initial avait été classé en Projet d'intérêt général (PIG) par le préfet. « *Monsieur le maire s'interroge sur la cohérence de la démarche* », rapporte le compte-rendu d'une réunion tenue le 1er décembre dernier en préfecture.

« *Les amendements proposés dans la présente procédure [...] ne modifient aucunement leur économie générale,* répond le préfet des Yvelines Serge Morvan à la MRAE. *Ils consistent à adapter à la marge quelques parties du règlement et à ajuster les plans de zonage avec le déclassement d'une faible surface d'espaces boisés classés.* »

Quant à la révision du projet entre l'arrêté de PIG et ces révisions de documents d'urbanisme, la Direction départementale des territoires (DDT) l'a balayée lors de la réunion du 1er décembre, car elle avait « *pour objectif de réduire l'impact environnemental du projet et de prendre en compte les remarques exprimées* ». Surtout, le représentant de la DDT a invité les présents à attendre la seconde enquête publique « *portant sur l'étude d'impact du projet* » pour « *porter une appréciation sur les aspects techniques* ».

Vous avez sûrement mieux à faire que de  après le bus.

Téléchargez l'application qui vous dit tout sur le réseau, en temps réel.

Download on the App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

îledeFrance mobilités

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

POISSY Campus PSG : la fourrière va déménager près des pompiers

Son déménagement trop tardif risquait de faire prendre un an de retard au projet du PSG. Il semble aujourd'hui sur de bons rails, avec le lancement d'un concours d'architectes.

La question de la relocalisation de la fourrière intercommunale est souvent soulevée depuis que le Paris Saint-Germain a choisi Poissy pour installer son futur centre d'entraînement.

En effet, l'actuelle fourrière est située sur le terrain choisi et doit donc être déplacée. Récemment, le syndicat qui a la gestion de la fourrière a lancé un « *concours d'architecture et d'ingénierie* » pour sa « *relocalisation et modernisation* ».

Nouvelle fourrière : 2,4 millions d'euros

L'appel d'offres indique que le montant prévisionnel total des travaux est estimé à « *2 380 000 euros* » hors taxes. Et précise que les objectifs du syndicat sont de déposer le permis de construire fin octobre 2018, pour un lancement de la consultation travaux fin novembre. Alors qu'un éventuel retard du Campus PSG dû au déménagement de la fourrière avait été évoqué l'an dernier, le PSG assurait en novembre que la livraison était toujours prévue pour 2020.

« *C'est une preuve supplémentaire du travail collectif mis en place,* se félicite le maire de Poissy, Karl Olive (DVD). *L'idée est d'être en cohérence avec le calendrier du PSG.* » Quant au choix d'un concours d'architecture, inhabituel pour ce type d'équipements, « *il ne s'agissait pas de faire n'importe quoi* » face au PSG, explique l'édile des intentions de Daniel Level, maire de Fourqueux, président du Syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom), qui gère la fourrière.

Sur 4 hectares aménagés derrière le centre de secours des sapeurs-pompiers, entre A13 et RD113, la future fourrière devrait être constituée, entre autres, d'un bâtiments d'accueil de 205 m², d'un bâtiment regroupant la fourrière animale et les saisies de 760 m², d'un garage de 440 m², plus des espaces extérieurs dédiés à la fourrière véhicules et au stockage des caravanes. Le PSG rachètera le terrain existant, la mairie de Poissy paie le déménagement, s'y ajoute une subvention du conseil départemental.



GPSEO

La fourrière déménage de quelques centaines de mètres, tout comme la rue de la Bidonnière, déplacée en grande partie (la future voie et ses ronds-points sont en bleu.

La première enquête publique est close

La première enquête publique liée au futur Campus PSG, portant sur la modification des documents d'urbanisme de Poissy pour permettre le projet, est close depuis quelques jours. Elle n'a suscité que peu d'observations du public, rapporte *Le Parisien*. Le rapport définitif du commissaire-enquêteur doit être rendu public dans un mois. Une seconde enquête publique, portant cette fois-ci directement sur le projet du club francilien, se tiendra « *au printemps* » selon le PSG.

Le PSG met 4 millions d'euros pour les aménagements

Jeudi soir, les élus du conseil de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont voté le Projet urbain partenarial (PUP) permettant au PSG de participer financièrement aux aménagements entourant l'installation du futur centre d'entraînement du club. Ce dernier investit au total environ quatre millions d'euros.

Il finance ainsi l'intégralité des coûts de déplacement des réseaux (électricité, gaz, eau, téléphone, Ndlr), estimé à près de 3 millions d'euros, et 90 % du coût de l'adaptation des rues existantes, soit 170 000 euros environ. Le conseil départemental des Yvelines devrait de son côté participer à hauteur de 900 000 euros pour les deux ronds-points qui doivent voir le jour.

Enfin, la rue de la Bidonnière doit être partiellement déplacée pour 2,5 millions d'euros par GPSEO, dont 40 % seront payés par le PSG. « *Au regard de l'état des finances et de leur avenir morose, et au regard de l'état des finances du PSG, je souhaiterais que ce 1,5 million d'euros soit utilisé pour donner des moyens aux équipes de voirie et d'espaces verts* », a protesté le maire de Juziers Philippe Ferrand (SE) au conseil.

« *C'est un projet fabuleux pour notre territoire, et qui va permettre un certain nombre de créations d'emplois* », a plaidé en réponse le maire de Poissy Karl Olive. Aussi vice-président à GPSEO, il a aussi assuré que l'arrivée du PSG représenterait « *deux millions d'euros de taxes annuelles pour la communauté urbaine* ».

VALLEE DE SEINE GPSEO : tout tenter pour recruter, ou s'en passer

Tout est bon pour la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) afin de pallier le manque d'effectifs : externalisations, recours à des intérimaires et recrutements en pagaille.

Au 31 décembre, ils étaient 1 076 à travailler pour la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), dont 982 à titre permanent. Le manque a été établi à une centaine d'agents par cette intercommunalité née en 2016 de la fusion de six intercommunalités de vallée de Seine. Aujourd'hui, entre recrutements nombreux en cours, externalisations et demandes aux sociétés d'intérim, la collectivité tente par tous les moyens de combler son déficit en personnel.

« *Il manque encore une centaine de personnes, dont quelques dizaines pour les services techniques,* rapporte Marc Honoré (DVD), maire d'Achères, conseiller délégué de GPSEO à l'administration générale et au dialogue social. *On a du mal à recruter du personnel d'exécution et d'encadrement, il y a encore des difficultés sur la partie Est, mais ça avance. D'ici quelques mois, on devrait être à peu près complets partout.* »

« Ca avance »

L'une des mesures adoptées pour tenter de résorber ce manque de personnel consiste en la sollicitation de sociétés d'intérim. Encore peu utilisé dans la fonction publique, le recours aux intérimaires, selon les mêmes conditions que les fonctionnaires titulaires et stagiaires, est limité à 18 mois, pour des remplacements temporaires. « *Il y a un accord passé avec une société d'intérim, par convention* », précise Marc Honoré.

L'autre décision, manifestement prise afin d'éviter que ne se reproduisent en 2018 les plaintes de nombreux maires et de leurs administrés quant à la voirie et aux espaces verts, concerne le recours à des sociétés privés. De récents appels d'offres sollicitent ainsi des entreprises pour « *le ramassage et le traitement de dépôts de déchets abandonnés* », la « *gestion globale de propreté urbaine manuelle* », un « *balayage mécanique* », et enfin pour un « *ramassage des feuilles et désherbage* ».

« Accord passé avec une société d'intérim »

Au dernier conseil communautaire, jeudi soir, Monique Brochot, représentante du groupe de gauche associé à l'exécutif, Démocratie et solidarité (DS), a demandé « *un développement de la masse salariale à la hauteur des enjeux dont la communauté urbaine devra se saisir à l'avenir* ». Pas sûr, cependant, que les marges de la manoeuvre financière de la communauté urbaine, dont les charges de personnel s'établissent à 46,7 millions d'euros en 2017 (soit 19 % des dépenses de fonctionnement, Ndlr), lui permettent cette ambition.


LA GAZETTE EN YVELINES

« Il manque encore une centaine de personnes, dont quelques dizaines pour les services techniques », note Marc Honoré (DVD), conseiller délégué à l'administration générale et au dialogue social.

Car l'Etat a fixé à toutes les intercommunalités une limite d'augmentation du budget à 1,2 % de 2017 à 2018. « *Notamment en matière d'évolution des dépenses de personnel (qui croissent d'ailleurs mécaniquement à effectif constant, Ndlr), on serait extrêmement contraints, et c'est très difficile de rentrer dans cet objectif* », a en effet annoncé Dominique Pierret, maire de Drocourt et vice-président de GPSEO aux finances, lors d'un rapport d'orientations budgétaires plutôt morose.

En bref

BUCHELAY

Péage de l'A13 : certains tarifs augmentent

Comme cela a été le cas sur plusieurs autoroutes, certains tarifs ont augmenté au péage de Buchelay au début du mois.

Dans le cadre des augmentations annuelles des tarifs des péages négociées entre l'État et les concessionnaires privés, certains conducteurs ont vu le prix payé augmenter le 1er février au péage de Buchelay, sur l'autoroute A13. Automobilistes et motards ont été épargnés par la hausse de tarifs au péage de Buchelay et paient toujours respectivement 2,70 euros et 1,80 euro.

Des hausses dès le péage de Buchelay

Il leur en coûtera cependant 10 centimes de plus, pour aller à Rouen (soit 6,40 euros, Ndlr) ou à Deauville (soit 11,90 euros, Ndlr), et 20 centimes de plus, soit 11,90 euros, pour aller à Caen (soit 15,50 euros, Ndlr).

Les autres catégories de véhicules connaissent une hausse dès le péage de Buchelay. En catégorie 2, les utilitaires et véhicules tractant des caravanes doivent désormais s'acquitter de 4,20 euros (contre 4,10 euros avant le 1er février, Ndlr). En catégorie 3, il faut maintenant régler 5,50 euros (contre 5,40 euros auparavant, Ndlr). En catégorie 3, le tarif est passé de 8,80 euros à 9 euros ce jeudi.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

YVELINES Seine : lente décrue sous la neige

Les habitants des berges de Seine, parfois inondés lors de la récente crue, ont vu s'ajouter la neige à une très lente décrue, comme à Mantes-la-Jolie (photo). Les flocons ont commencé à tomber le mardi 6 février, et ce par périodes jusqu'à vendredi. Les transports scolaires ont été interdits de circulation par la préfecture du mercredi au samedi, les camions de plus de 7,5 tonnes ont été très contraints par des interdictions de circuler, tandis que l'Île-de-France était paralysée par plus de 730 km d'embouteillages le mardi soir. Il a fallu attendre samedi pour que la situation s'améliore.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Une pétition en ligne pour un nouveau skatepark

Le gérant de la boutique de skate du centre-ville a lancé fin janvier une pétition demandant à la commune de construire un nouveau skatepark.

A travers une pétition lancée fin janvier, le gérant de la boutique de skate du centre-ville, Vincent Viot, demande à la mairie de construire un nouveau skatepark sur la commune. Cette pétition adressée au maire de la commune, Raphaël Cognet (LR), affiche le but « *non pas rénover l'ancien skatepark de Mantes-la-Jolie (situé le long de la Seine même si un autre existe également sur l'Île aux Dames, Ndlr), mais d'en faire un nouveau et surtout un fonctionnel* ».

Près de 250 signatures

« *En effet, celui présent, en module métalliques et bois, se détériore et n'a jamais été adapté à tout âge et tout niveaux*, justifie Vincent Viot de sa demande, mentionnant celui de Poissy. *Il existe aujourd'hui des vrais constructeurs de skateparks qui font du tout béton.* »

Ce lundi 12 février, la pétition avait recueilli près de 250 signatures. Parmi les signataires, plusieurs témoignant de l'état d'usure de l'infrastructure actuelle. « *Les structures commencent à être endommagées donc dangereuses pour les riders* », estime par exemple William.

LIMAY Un nouveau centre, plus petit, pour remplacer le centre commercial incendié

La superficie de ce nouvel espace commercial sera de 850 m² contre 3 500 m² pour la friche incendiée. La municipalité en espère la livraison « fin 2019 ».

« *Les planètes commencent à s'aligner.* » Le message d'Eric Roulot, le maire PCF de Limay lors du conseil municipal du 7 février se voulait plutôt optimiste concernant la construction d'un nouveau centre commercial à proximité de l'ancien centre commercial la Source. La superficie de cet espace serait de 850 m², contre 3 500 m² auparavant.

Si le conseil a voté à l'unanimité la cession d'une parcelle municipale à l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Epareca), l'opposition a souhaité qu'il n'y ait plus qu'un seul propriétaire, pour simplifier les relations.

Le 12 septembre 2016, 12 commerces des 15 qu'en comptait le centre commercial construit dans les années 1970 étaient ravagés par un incendie criminel, le cinquième en moins d'un an. Le sinistre a « *endommagé lourdement la structure métallique* », détaille la délibération et « *l'ensemble des activités commerciales* », sont interrompues depuis.

« *Il y a avait deux solutions possibles,* détaille l'édile. *Soit reconstruire sur la friche actuelle, ou construire un centre plus petit sur un terrain qui nous appartient.* » C'est cette deuxième solution qui a été retenue, afin de « *rétablir une action commerciale de proximité* ».

Ce nouveau centre commercial serait ainsi d'une superficie de 850 m² et permettrait « *l'implantation d'une supérette, d'une pharmacie, d'un bar PMU et d'un local de vidéoprotection* », poursuit Eric Roulot.

Reconnaissant que la superficie de la friche, de « *3 500 m²* » était « *plus généreuse* », le maire pointe cependant « *un problème de temps* », lié à « *l'imbroglio administratif* », mêlant les commerçants, propriétaires, assurances et syndic. « *Le démêlage aurait pu prendre quatre, cinq six, sept ans* », énumère l'élu. La deuxième option permettrait la livraison d'un nouveau centre commercial « *fin 2019* », espère-t-il.

« *L'opérateur unique est quelque chose de primordial, il faut que ce soit précisé dans la convention* », insiste pour sa part Catherine Couturier conseillère d'opposition du groupe Elus à l'écoute des Limayens pour l'égalité et plus de solidarité. « *C'est le modèle même de l'Epareca,* lui répond Eric Roulot. *Il assure la gestion le temps de mettre le centre commercial à flots puis le cède à un opérateur commercial unique.* »

Conseiller d'opposition PS, Tristan Brams a, lui, demandé si les commerçants actuels « *ont été prévenus* » du projet. « *On ne fait pas ça de manière masquée* », souligne Eric Roulot. Avant d'ajouter : « *On n'a pas résolu la totalité des questions du projet.* » Jean-Luc Maisonneuve (DVD), du groupe Agir pour Limay demande lui « *où seront les places de parking ?* » Conscient du problème, Eric Roulot annonce « *essayer de trouver des moyens* » pour le résoudre.

Une autre délibération devrait être proposée au conseil municipal avant le mois « *pour revenir sur le calendrier et le montage financier* », souligne le premier magistrat. Le coût de la construction de ce nouveau centre a été estimé par l'Epareca à environ 2,1 millions d'euros.

L'organisme la financerait à hauteur de 838 472 euros, tandis que le Conseil départemental octroierait une subvention d'environ 1,1 million d'euros. La participation de la Ville est, elle, estimée à 170 848 euros. La viabilisation et l'aménagement de l'espace public, seront eux à charge de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le 12 septembre 2016, 12 commerces des 15 qu'en comptait le centre commercial construit dans les années 1970 étaient ravagés par un incendie criminel.

ROSNY-SUR-SEINE Pierre-Yves Dumoulin succède à Michel Guillamaud à la tête de la mairie

Jusque-là deuxième adjoint, Pierre-Yves Dumoulin (LR) a été élu maire par le conseil municipal suite au décès de Michel Guillamaud (SE).

Suite au décès du maire Michel Guillamaud (SE) dimanche 28 janvier, le conseil municipal a dû procéder à l'élection d'un nouveau premier magistrat. Jeudi 8 février, au cours d'un conseil municipal grave, Pierre-Yves Dumoulin (LR) a, sans surprise, été désigné par ses pairs pour prendre les rênes de la mairie.

Il a assuré qu'il poursuivrait la politique menée par la majorité, mais peut-être dans « *un style différent* ». Deux jours avant ce vote, lors de la cérémonie religieuse pour Michel Guillamaud, les habitants se souvenaient avec émotion de leur ancien maire.

Initialement, le conseil municipal d'élection du nouveau maire était programmé le 12 février. Mais pour respecter le délai de 15 jours maximum, imposé par la loi, de vacance du siège de maire, il a dû être avancé au 8 février. Comme prévu, Pierre-Yves Dumoulin, jusque-là deuxième adjoint à la santé, à la communication et à la mutualisation, s'est présenté pour prendre la succession. Face à lui, l'opposition de gauche a présenté Jacques Roux.

Si le candidat de la majorité n'a pas souhaité s'exprimer avant le vote des conseillers municipaux, il a brièvement pris la parole après. « *Je ne ferai pas de discours parce que je pense que l'heure est plutôt à la gravité, et c'est une élection dont on ne voulait pas,* regrette le nouveau maire, avec une émotion perceptible au sein du conseil, soulignant « *une période très difficile* » traversée par les agents et les élus. *Je pense qu'en plus Michel n'aimait pas trop les discours, donc il serait content que je ne parle pas trop ce soir.* »

« Une période très difficile »

Pierre-Yves Dumoulin souligne son souhait de ne pas « *polémiquer avec l'opposition ce soir* ». Il confirme cependant que la politique engagée par Michel Guillamaud, « *nous la continuerons* ». Et de préciser : « *La destination que nous avons, on la connaît puisque c'est la réduction du déficit public. Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais c'est une obligation compte tenu des comptes de la commune.* »

Les deux autres points soulevés par l'ex-deuxième adjoint, qui est également vice-président aux mobilités à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), ont concerné une « *vision du plan local d'urbanisme qui va protéger Rosny pour les années à venir des excès d'urbanisme* » et « *une politique orientée vers l'enfance, parce que [Michel Guillamaud] y tenait* ».

Pour conclure les quelques phrases destinées à dresser les contours de ce que seront ses deux années de mandat, Pierre-Yves Dumoulin ajoute : « *Il y aura peut-être des surprises. Si la destination est connue, […] Michel avait son chemin, je prendrai sûrement un chemin différent, un style différent que j'assumerai complètement.* »

L'opposition, quant à elle, a souhaité faire une déclaration de candidature pour expliquer sa démarche avant le vote des élus, qui s'est soldé par un vote blanc, 22 voix pour Pierre-Yves Dumoulin et six voix pour Jacques Roux. « *Cette élection est pour nous l'occasion d'exprimer nos constats, nos interrogations et nos divergences avec les décisions prises depuis plus de trois ans par la majorité municipale* », exprime Jacques Roux.

Ce dernier a notamment estimé que la liste majoritaire, « *en ne cherchant qu'à réduire les dépenses* », avait « *prix le risque de fragiliser les services qui avaient été développés pour les habitants* ». Il a également rappelé la position de l'opposition contre l'armement de la police municipale, voté en avril dernier.


« Je ne ferai pas de discours parce que je pense que l'heure est plutôt à la gravité, et c'est une élection dont on ne voulait pas », regrette le nouveau maire.
LA GAZETTE EN YVELINES

« Une figure de la vie locale »

Deux jours avant ce conseil municipal extraordinaire, lors de la cérémonie religieuse pour Michel Guillamaud, de nombreux élus de vallée de Seine, responsables associatifs et Rosnéens se sont pressés à l'église Saint-Jean-Baptiste. Face à l'affluence, tous n'ont pas pu rentrer, certains assistant à la cérémonie depuis l'extérieur, sous la neige, à travers les portes de l'édifice laissées ouvertes.

« *C'était important de venir rendre hommage à quelqu'un qui était une figure de la vie locale, un homme qui aimait sa ville, qui parlait aux habitants, un Rosnéen* », se remémore Béatrice, Rosnéenne et travaillant pour la Ville. Comme cette dernière, un habitant se souvient de Michel Guillamaud comme « *un maire exceptionnel et un ami extraordinaire* ».

Philippe Anconetti, président du Club sportif municipal de Rosny-sur-Seine (CSMR), était logiquement en contact régulier avec l'ancien maire. « *C'était un maire proche des associations* », estime-t-il, devant les marches de l'église. Le président associatif gardera en mémoire « *un homme un peu bourru, mais honnête : quand il avait besoin de dire quelque chose, il le disait* ».

Indiscrets

Le fondateur de *Mediapart* Edwy Plenel a rendu hommage à son texte, télévisions et radios se le sont arraché en ce début de semaine et Libération publiera même son texte dans sa version papier de ce mercredi, selon nos informations. « *J'ai été très surpris par l'écho qu'a trouvé ma tribune* », a d'ailleurs indiqué au micro de *RMC* Saïd Benmouffok (PS), conseiller municipal d'opposition à Mantes-la-Ville et professeur de philosophie au lycée Condorcet de Limay. Vendredi dernier, Libération publie sur son site internet son texte écrit en défense de Mennel Ibtissem, candidate déchue de l'émission *The voice,* et « *Française ordinaire* » pour l'enseignant.

« *On apprend donc qu'elle a tweeté des idées stupides à tendance complotiste,* résume-t-il de la polémique ayant entouré la jeune musulmane. *Très exactement ce que la plupart des enseignants de France ont entendu dans leurs classes après les attentats, en 2015 et 2016.* » De la réception des excuses de la candidate du télé-crochet : « *Elle a beau dire qu'elle aime la France, son pays. Elle a beau regretter des propos irréfléchis. Cela ne suffira jamais.*»

Selon Saïd Benmouffok, elle est devenue « *le paravent de l'islamisme, ce mot fourre-tout qui autorise la confusion entre un tweet imbécile et une complicité criminelle* ». Il déplore que face à « *ce symbole* » dont « *les agitateurs se frottent les mains* », à nouveau, « *des enseignants se retrouveront en première ligne à devoir expliquer à leurs élèves que, non, la France n'est pas islamophobe, que la laïcité protège tous les citoyens à égalité, que la liberté d'expression est garantie dans ce pays* ».

Cet habitant a décidé d'en appeler directement au gouvernement pour résorber les déchets qui s'amoncellent sans discontinuer dans l'explaine maraîchère de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine. Alban Bernard, 44 ans, s'est ému de découvrir ces ordures issues, entre autres, de chantiers.

En janvier, il publie une vidéo de la plaine, qu'il complète d'un site internet, dechargeonslaplaine.fr, et d'une pétition en ligne signée à ce jour par près de 750 personnes. « *La remise en état de la plaine est une priorité pour l'environnement* », y plaide-t-il. L'Etat viendra-t-il à l'aide de la communauté urbaine, qui prévoit déjà pour le nettoyage une facture supérieure à un million d'euros ?

Selon un article d'*Europe 1* publié jeudi dernier, les maires des Mureaux et de Mantes-la-Jolie seraient « *Macron-compatible* » et pourraient donc porter les couleurs LREM aux prochaines élections municipales. De l'édile muriautin François Garay, la radio parisienne note qu'il « *a parrainé Emmanuel Macron lors de la présidentielle* ».

Mais le maire des Mureaux, très proche des militants et responsables LREM, ira-t-il jusqu'à abandonner son statut DVG, au risque que sa majorité de gauche plurielle en prenne ombrage ?
A Mantes-la-Jolie, *Europe 1* est un peu plus disert. « *Le jeune maire LR, Raphaël Cognet, pourrait séduire LREM, qui possède peu de forces vives sur place* », estiment ses journalistes.



MAGNANVILLE

Adoma ne veut plus de familles au foyer

L'opérateur de la résidence sociale transforme les logements familiaux en studios. Le chantier doit débuter alors même que toutes les familles n'ont pas encore trouvé à se reloger.

Dans la résidence sociale de la rue de Buchelay, à Magnanville, des travaux doivent avoir lieu très prochainement. Dans cet ex-hôtel devenu foyer en 2011, le chantier doit transformer les logements familiaux, des T4 de plusieurs pièces, en studios. Si les familles acceptent bon gré mal gré ce déménagement forcé, elles protestent contre le commencement des travaux, avec les désagréments qui vont avec, alors qu'elles n'ont pas encore toutes pu déménager malgré leurs démarches.

Pour l'une de ces familles, cette péripétie s'ajoute à bien d'autres. Exilés de Syrie, les Aech se sont retrouvés en 2014 au foyer de Gargenville, ont obtenu l'asile politique avant de déménager à Magnanville en février 2016. Ils rénovent l'appartement lors de leur emménagement. Lorsque l'opérateur public Adoma (ex-Sonacotra) indique, début 2017, aux familles de son foyer qu'il faudra déménager, ils l'acceptent, mais ne peuvent trouver de logement, même social, faute d'emploi.

Une question réglée depuis deux mois : interprète pour l'armée française pendant la guerre du Golfe, Abdelhamid Aech a été de nouveau recruté comme interprète, à l'aéroport de Roissy cette fois-ci, où il assiste les douaniers. Malgré l'éloignement de son travail, il a accepté un logement social à Epône, mais le bailleur ne peut le libérer de suite car l'appartement nécessite une réfection avant de pouvoir accueillir les parents et leurs deux petites filles.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est scandaleux !, lâche le maire Michel Lebouc (DVG) de la transformation des T4 en T1. Ces familles stabilisent les foyers, les T1, c'est pour des personnes isolées. »

Alors, il n'a pas vraiment digéré que fin janvier, le responsable du foyer lui indique qu'ils allaient « *commencer les travaux* », en prévenant que « *l'eau et l'électricité pourraient être coupés les jours de travaux* ». Deux autres familles sont également concernées, n'ayant pu se reloger pour l'instant. « *Je trouve que ce n'est pas normal qu'on commence les travaux alors que nous, on est là* », regrette-t-il. Sollicité, Adoma n'a pu apporter de commentaire avant publication de cet article.

« Ce n'est pas normal »

« *C'est scandaleux !,* lâche le maire Michel Lebouc (DVG), qui a rencontré Abdelhamid Aech. *Ces familles stabilisent les foyers, les T1, c'est pour des personnes isolées. Et on fait pression pour qu'ils quittent la résidence sociale...* » Alors, il a décidé de transmettre directement au sous-préfet le courrier un peu désespéré envoyé par ce père de famille.

L'école de l'aînée, Sham, six ans, a aussi envoyé un courrier pour demander que le relogement soit à proximité. « *On fait tout notre possible, ce n'est pas comme si on se reposait sur le fait d'être logés* », se désole sa femme. « *La France nous a ouvert les bras et nous a accueillis,* résume Abdelhamid Aech. *Le strict minimum est de s'intégrer et de travailler, on essaie de le faire, mais en parallèle, on veut aussi se loger.* »

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le centre-ville à l'heure du nouvel an chinois

Samedi 10 février, l'association d'arts martiaux chinois de la commune et l'union des commerçants ont fêté le nouvel an chinois, tout en couleur et en son.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On fera de mieux en mieux à chaque fois », promet Frédéric Pinlet, qui espère pérenniser cette fête.

Pour la première fois, Verneuil-sur-Seine a célébré le nouvel an chinois le samedi 10 février. A deux reprises, en fin de matinée et en fin d'après-midi, chorégraphies, dragons, tambours et pétards ont animé le centre-ville devant près d'une cinquantaine de spectateurs. Pendant tout le défilé, le cortège a marqué un arrêt devant les différents commerces, en signe de prospérité pour l'année à venir.

« *Ça fait une décennie que j'essaye d'organiser un nouvel an chinois à Verneuil,* apprécie Frédéric Pinlet, président de l'école d'arts martiaux chinois de la commune le Dragon bleu, à l'initiative de l'événement avec l'Union des commerçants de Verneuil-sur-Seine. *Ce sont des mois de préparation et ce sont nos athlètes qui font les performances.* »

« Des mois de préparation »

Un événement que ce dernier espère bien pérenniser pour les années à venir. « *On fera de mieux en mieux à chaque fois* », promet Frédéric Pinlet. Ce dernier avance notamment que l'année prochaine, les commerces seront décorés, ce qui n'a pas pu être fait cette année car le camion transportant les décorations s'est retrouvé bloqué par la neige.

VILLENNES-SUR-SEINE

Entre les agents des écoles et leur élue, rien ne va plus

Le différend entre leur adjointe et les agents des écoles est aujourd'hui si profond que les seconds veulent porter plainte en diffamation. L'élue devrait faire les frais du remaniement de la majorité.

L'affaire pourrait bien se résoudre d'elle-même ce mercredi soir, par l'éjection définitive de l'exécutif de celle qui était adjointe aux affaires scolaires depuis 2014, Valérie Thomassen (que *La Gazette* n'est parvenue à joindre, Ndlr). Sa délégation lui a déjà été retirée par le maire Michel Pons en janvier, sans lien direct avec le profond conflit qui oppose depuis septembre dernier la future ex-adjointe à une majorité des agents des écoles élémentaires et maternelles de la commune.

« *Les deux premières années se sont très bien passées, on ne la voyait pas plus que ça, ça passait par notre responsable* », témoignent deux agents qui cumulent plus de trente ans de travail dans les écoles villennoises. Selon elles, l'atmosphère se serait brutalement dégradée à la dernière rentrée, Valérie Thomassen étant beaucoup plus présente : « *Elle a commencé à vouloir s'occuper des Atsem et à s'en prendre à notre responsable.* »

Rapidement, leur responsable est placée en arrêt maladie, et y est toujours aujourd'hui. Certains agents de service et Atsem auraient alors été, en octobre et en novembre, interrogées par leur adjointe afin de fournir des éléments constitutifs d'une faute de leurs ex-responsable : « *Elle essayait de trouver la faille pour mettre notre cheffe en porte-à-faux.* » Elles décrivent aussi un travail désorganisé par l'absence de celle-ci, et des mesures de rétorsion envers celles qui se taisent.

« Ca a dérapé »

En janvier, après trois mois éprouvants selon elles, la situation se dégrade encore à la rentrée : « *Elle nous dit qu'on n'avait pas le droit d'emmener les restes des repas chez nous, que c'était du vol.* » Aux voeux du maire, elles en touchent un mot à Michel Pons. Peu après, il retire sa délégation à Valérie Thomassen... et 14 parents d'élèves signent une lettre ouverte critiquant son éviction tout en décrivant son action.

L'ex-adjointe aurait ainsi « *dénoncé un détournement alimentaire par le personnel* ». Encore aujourd'hui, les agents n'en reviennent pas : « *On n'a jamais privé les enfants ! Prendre ce qui part à la poubelle a toujours été toléré par nos supérieurs.* » Quatorze écrivent au maire, qui les reçoit. Quelques-unes vont porter plainte contre X pour diffamation, mais les policiers n'acceptent qu'une main courante (il est illégal de refuser une plainte, Ndlr). Alors, un courrier doit partir au procureur de la République pour enregistrer la plainte.

« *Ca a dérapé* », reconnaît du conflit Michel Pons, qui confirme qu'il « *est permis au personnel de consommer ce qui serait jeté* ». Selon lui, le retrait de la délégation à son adjointe n'a « *pas de lien direct* » ni avec l'affaire qui l'oppose aux



LA GAZETTE EN YVELINES

« Les deux premières années se sont très bien pasées, on ne la voyait pas plus que ça, ça passait par notre responsable », témoignent deux agents cumulant plus de trente ans de travail dans les écoles.

agents communaux, ni avec le remaniement en cours de la majorité villennoise, pour lequel il doit composer avec chacune des trois listes de 2014. Ce retrait serait « *dans l'intérêt de Villennes* ». Selon nos informations, son remplaçant devrait être Pierre-François Degand (LREM), jusque-là président du groupe d'opposition.

MANTES-LA-JOLIE Trouver les points communs entre le Val Fourré et un quartier casablancais

Depuis 2013, une dizaine de jeunes Mantais travaillent sur le projet Casamantes, avec un groupe de jeunes Marocains. A travers photos, écriture et vidéos, les deux quartiers se rapprochent.



LA GAZETTE ENYVELINES

Karima El Kharazze et Hélène Harder travaillent désormais sur un projet de réalité virtuelle. « L'idée c'est de bâtir une ville imaginaire en mixant les deux territoires, avec un aspect interactif », expliquent Karima El Kharazze.

Jusqu'au vendredi 17 février, le Collectif 12 présente au public, une rétrospective du projet Casamantes, débuté en 2013 entre jeunes du Val Fourré et ceux du quartier Hay Mohamady à Casablanca. Un projet qui par l'envoi de photos et des ateliers d'écriture vise à montrer que bien qu'éloignées, ces deux cités se ressemblent finalement en termes architecturaux.

« *La construction des grands ensembles en France a débuté dans les années 1950,* détaille Karima El Kharraze autrice et coordinatrice du projet. *Mais ce que les gens ignorent, c'est que dans les années 1930, les premiers projets sont nés dans les colonies françaises.* »

Ainsi, depuis cinq ans, un groupe d'une dizaine de jeunes volontaires de l'association Réussite éducative planche sur ce qui rassemble le Val Fourré et l'un de ces grands ensembles marocains, Hay Mohamady. A Mantes-la-Jolie, ils se sont rassemblés autour des photos envoyées lors d'ateliers d'écriture.

« Montrer ce qu'il y avait avant »

« *L'idée c'était de leur faire découvrir les différents genres littéraires,* poursuit Karima El Kharraze. *Par exemple, à travers le portrait, ils devaient imaginer la vie d'une personne.* » Après une première exposition en 2014, les jeunes Mantais se sont rendus à Casablanca en 2015, afin de rencontrer ceux dont ils ont découvert le quartier en photos. Une initiative qui a particulièrement plu à Hakim, 16 ans aujourd'hui et 11 lors du lancement de Casamantes : « *Aujourd'hui on est encore en contact, on a créé un groupe Facebook pour continuer à échanger.* » Pour le jeune homme, l'objectif était « *de valoriser le quartier, de montrer ce qu'il y avait avant* ».

En participant à ce projet, Hakim a eu un « *déclic* » pour la photographie et aussi développé « *un intérêt pour l'architecture et les bâtiments* ». Car en plus des photos, chaque groupe a réalisé une maquette du quartier sur lequel ils ont travaillé, avec des architectes. « *Nous avons pris rendez-vous aux archives, afin de coller le plus à la réalité* », précise Hakim. Les deux maquettes sont désormais exposées au Collectif 12.

De fil en aiguille, le projet a évolué. De travail écrit, il est passé à un travail vidéo, sous la direction de la réalisatrice Hélène Harder. « *Chaque jeune a été filmé dans son quartier, en mettant en avant ses passions* », souligne-t-elle. Et lorsqu'on visionne la vidéo, difficile de distinguer le quartier mantais de son homologue marocain.

Karima El Kharazze et Hélène Harder travaillent désormais sur un projet de réalité virtuelle. « *L'idée c'est de bâtir une ville imaginaire en mixant les deux territoires, avec un aspect interactif* », explique Karima El Kharazze.

En bref

VALLEE DE SEINE Le téléphérique Meulan – Les Mureaux jugé prioritaire

La présidente du conseil régional, Valérie Pécresse (LR), a annoncé aux voeux de la communauté urbaine que le projet muriautin était prioritaire parmi les 12 étudiés.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

Ce téléphérique partirait à terme au niveau de l'A13, passerait par la gare, avant de franchir la Seine jusqu'à Meulan-en-Yvelines puis Hardricourt (photo : téléphérique de Brest, Ndlr).

« *Aujourd'hui, le vrai projet, c'est celui des Mureaux* », assurait le maire François Garay (DVG) à son conseil municipal en mars dernier, lorsqu'étaient évoqués les cinq projets de téléphérique étudiés par Île-de-France Mobilités (ex-Stif, Ndlr) dans la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

La présidente de la Région Île-de-France comme d'Île-de-France mobilités, Valérie Pécresse (LR), a confirmé que le téléphérique muriautin était une priorité. « *Le téléphérique Meulan – Les Mureaux a été retenu parmi les projets les plus crédibles et faisables des 12 projets présentés à Île-de-France mobilités* », a-t-elle indiqué lors des voeux de la communauté urbaine, fin janvier.

« Parmi les projets les plus crédibles »

La présidente du conseil régional a également demandé au gouvernement « *un régime dérogatoire pour aller beaucoup plus vite* » dans la réalisation de ce téléphérique « *techniquement beaucoup plus simple* » à concrétiser qu'un métro ou qu'un tramway. Ce téléphérique partirait à terme de l'autre côté des Mureaux, au niveau de l'A13, passerait par la gare, avant de franchir la Seine jusqu'à Meulan-en-Yvelines puis Hardricourt.

En bref

FLINS-SUR-SEINE Récit d'une vie de militante ouvrière à Renault

Fabienne Lauret raconte sa carrière de militante ouvrière à l'usine Renault de Flins-sur-Seine dans son livre « L'envers de Flins » paru le mois dernier.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Comme nous n'y étions pas, il fallait y aller nous même », explique Fabienne Lauret, du choix collectif d'intégrer l'usine avec d'autres militants « établis ».

A travers son livre *L'envers de Flins* paru le mois dernier, Fabienne Lauret raconte sa carrière dans l'usine Renault de Flins-sur-Seine, celle d'une « *féministe révolutionnaire à l'atelier* ». La première présentation publique de son livre, le 10 février à la librairie la Nouvelle réserve de Limay, a été l'occasion d'échanger avec la militante ouvrière aujourd'hui à la retraite.

Sa carrière a débuté à l'atelier couture de Renault quand elle est embauchée en 1972, où elle restera 11 années avant de devenir salariée au comité d'entreprise pendant 26 ans. « *Nous avions analysé le mouvement de 68 et constaté que le milieu ouvrier était un pivot central,* explique Fabienne Lauret, du choix collectif d'intégrer l'usine avec d'autres militants « *établis* ». *Comme nous n'y étions pas, il fallait y aller nous mêmes.* »

« Petits et grands moments »

Dans son livre, Fabienne Lauret se souvient des nombreuses grèves menées et retrace les nombreuses causes pour lesquelles elle a lutté : « *le combat féministe, contre le racisme, les conditions de travail, l'écologie aussi* .. Autant de « *petits et grands moments* » qui ont marqué son parcours professionnel et syndical, dont elle voit encore des répercutions dans l'actualité. Et résume : « *On a semé des graines, certaines ont germé, d'autres non.* »



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Cinéma en centre-ville : une concertation au printemps

Lors d'une réunion récente avec l'association des Amis du cinéville, l'idée d'« une salle polyvalente avec un espace de projection » pour remplacer le Cinéville a été émise.

Ils l'assurent, ils ont « *tourné la page* » Cinéville, salle de cinéma ouverte en 1920 dans le centre-ville conflanais et fermée le 31 décembre dernier. Mais, les membres de l'association des Amis du Cinéville ne désespèrent pas de retrouver une salle de cinéma en entrée du centre-ville.

Reçus le 19 janvier dernier par l'édile LR Laurent Brosse et son adjointe à la culture Sophie de Portes, ils se montrent un peu plus optimistes. S'il envisage d'étudier la question et lancer une concertation, Laurent Brosse évoque plutôt « *une salle polyvalente avec un espace de projection* ».

« *Notre but c'était d'être constructifs,* détaille Christine Guillou, membre de l'association. *Nous voulions démontrer que le cinéma dans le centre-ville serait un avantage.* » S'il est désormais pour eux « *hors de question* » de rouvrir une salle dans le lieu du Cinéville tel quel, le projet d'ouvrir le théâtre Simone signoret à des projections ne leur convient pas non plus.

Une « attente forte » ?

L'idée, pourtant encore vantée par la municipalité cet automne, devrait même être abandonnée. « *Le projet est impossible à tenir pour des raisons financières,* détaille Christine Guillou. *De plus, la salle n'aurait pas le droit d'avoir les licences d'exploitations et les subventions.* »



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'association semble toutefois, à long terme, espérer plus qu'une salle de projection. «Pourquoi ne pas reconsidérer la construction d'un cinéma dans le projet Conflans demain ? », sinterroge Christine Guillou.

Le nombre de séances jusqu'alors proposées « *environ six par an* » est également jugé insuffisant par l'association. S'il ne confirme pas l'abandon du projet autour du théâtre Simone Signoret, Laurent Brosse a bien entendu « *le fait que cela ne correspondait pas à leurs attentes* ». Selon lui, l'association aurait formulé une deuxième demande, orientée plutôt vers « *une salle polyvalente avec un espace de projection* ».

Des réunions de concertation seront ainsi menées à partir du mois de mars. « *On veut voir si c'est une attente forte au-delà de l'association des Amis du Cinéville, eux leur point de vue c'est une salle en entrée du centre-ville* », confie l'élu.

L'association semble toutefois, à long terme, espérer plus qu'une salle de projection. « *Pourquoi ne pas reconsidérer la construction d'un cinéma dans le projet Conflans demain ?* », s'interroge Christine Guillou.

Ce projet de requalification du centre-ville dont l'aménagement a été confié à Citallios devrait voir la démolition de l'ensemble comprenant le Cinéville, les services municipaux des ressources humaines et des finances et les ex-bains douches. L'association espère pouvoir participer aux réflexions de la municipalité. « *On aimerait que la mairie fasse un groupe de travail sur cette question et y être associés* », souligne Christine Guillou.

En bref

MERICOURT

Enlevés et disparus, les déchets ne sont plus

Voies navigables de France a fait enlever les près de 200 tonnes de déchets accumulés sur la Seine. Mais avant même cette intervention, une grande partie des déchets avaient disparu.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les nombreux déchets, visibles ici sur cette photo prise le 2 février, avaient disparu dès le début de semaine dernière, au plus grand étonnement des riverains et élus.

Le ramassage de l'importante quantité de déchets bloquée au barrage de Méricourt a été lancé. Mercredi 7 février, comme il s'y était engagé, Voies navigables de France (VNF), qui gère les écluses, a fait venir un bateau équipé d'une grue et d'une pince pour enlever les 200 tonnes de déchets divers. Pourtant, avant même l'arrivée du bateau, une large partie des détritus avait disparu à la plus grande surprise des riverains.

« *J'y étais lundi [5 février], il n'y avait plus rien et personne ne sait où c'est parti* », témoigne, « *écœuré* », un habitant de Mousseaux-sur-Seine, venu constater de ses yeux cet océan de déchets.

Aux nombreux médias qui l'ont interrogé au sujet de cette disparition, VNF dément avoir ouvert les écluses, hypothèse souvent émise.

« Les écluses n'ont pas été ouvertes »

« *Les écluses n'ont pas été ouvertes,* assure au *Parisien* Frédéric Alphand, directeur adjoint du bassin de la Seine à VNF. *Mais nous avons une idée précise de ce qui s'est passé : les déchets se sont entassés en profondeur et ont été aspirés par le courant qu'ils ont remonté. Certains d'entre eux ont alors pu passer l'écluse.* » Philippe Geslan (SE), maire de Méricourt, demande qu'une solution pérenne à ce problème récurrent

VALLEE DE SEINE

Pierre Cardo de retour en politique... enfin, presque

L'ex-député-maire de Chanteloup-les-Vignes a été nommé président du nouveau conseil de développement de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

« *C'est vous qui avez, je le rappelle, la légitimité démocratique* », a tenu à indiquer Pierre Cardo, emblématique ex-maire de Chanteloup-les-Vignes, au début de son discours de tout nouveau président du conseil de développement, instance obligatoire créée jeudi dernier par les élus de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Ce conseil comportera 50 membres bénévoles, choisis pour trois ans par Pierre Cardo, et donnera des avis consultatifs.

Ces conseils de développement sont désormais obligatoires dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Leur organisation est totalement libre, à la seule exception que les conseillers communautaires ne peuvent en être membres. L'exécutif de GPSEO a choisi de créer quatre collèges pour les « *acteurs économiques* », pour « *les acteurs publics et parapublics* », pour « *les associations, fondations et apparentés* », et enfin pour « *les personnalités qualifiées* ».

« Avoir un regard sur notre projet de territoire »

Ce conseil devrait permettre « *d'avoir un regard sur notre projet de territoire et l'ensemble des documents que l'on doit élaborer* », mais aussi « *d'apporter peut-être une expertise dans des domaines très particuliers* » selon le président de GPSEO Philippe Tautou (LR). « *Ce qui est important est qu'il ait les compétences, que ses avis soient impartiaux, justifiés, fondés, qu'ils vous permettent de prendre les bonnes décisions* », a indiqué de ses intentions Pierre Cardo.

Pour le groupe Indépendants Seine et Oise, le premier adjoint d'Andrésy Denis Faist (UDI) a pointé l'exemple d'autres intercommunalités où « *les membres du conseil sont désignés par le président sur proposition d'une instance collégiale* ». L'écologiste Ghislaine Senée, maire d'Evecquemont, a proposé au nom de son groupe (CTSE, Ndlr) un amendement visant à la création d'un cinquième collège « *représentant les habitants et les habitantes* ». Il est rejeté.

« Envie de travailler sérieusement »

Pierre Cardo sort ainsi d'une retraite pourtant annoncée il y a un an. L'harmonica et la généalogie, ses deux passions, n'auraient-elles donc pas permis de la remplir ? « *Je souhaite des gens qui ont envie de travailler sérieusement, et qui, si possible, n'ont pas des intérêts trop particuliers à défendre, je ne veux pas de lobbys,* a-t-il précisé. *L'entreprise doit y être présente, les associatifs doivent être présents, mais ce ne sont pas eux qui doivent dicter leurs lois.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« L'entreprise doit y être présente, les associatifs doivent être présents, mais ce ne sont pas eux qui doivent dicter leurs lois », a précisé de ses intentions Pierre Cardo au conseil communautaire.

MANTES-LA-JOLIE Animaux saisis : les propriétaires contestent le retrait

Le 19 décembre dernier, 91 animaux avaient été saisis dans un appartement mantais. Leurs deux propriétaires ont déposé un recours devant le tribunal administratif le 8 février.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon l'avocat, les propriétaires se seraient laissées surprendre par l'augmentation du nombre de leurs animaux « en raison de plusieurs portées intervenues au cours d'une période récente ».

L'opération, sous couvert d'un témoignage anonyme avait mobilisé le personnel de la Direction départementale de protection des populations (DDPP), une équipe de la Fondation Brigitte Bardot et les policiers du commissariat mantais. Ce mardi 19 décembre, plus de 91 animaux avaient été saisis dans ce deux-pièces du centre-ville.

Les propriétaires, deux femmes d'une soixantaine et d'une trentaine d'années, ont déposé jeudi 8 février « *un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles* », explique leur avocat, Maître Karim Bouzalgha, dans un courrier envoyé à *La Gazette*.

Ses clientes « *sont passionnées par les animaux domestiques* », poursuit-il. Elles ont « *toujours fait le maximum pour leur assurer de bonnes conditions de vie, sur le plan matériel, affectif et médical* ». Les deux femmes peuvent également justifier d'un suivi médical « *auprès d'un vétérinaire* » ainsi que de « *plusieurs factures d'achats de matériel et de nourriture adaptée* ».

Leurs « *conditions de vie modestes* », elles les partagent avec leurs animaux. Lors de l'intervention, une source proche du dossier avait qualifié le logement de « *plus qu'insalubre, sans eau, ni chauffage* ». Selon l'avocat, les propriétaires se seraient laissées surprendre par l'augmentation du nombre de leurs animaux « *en raison de plusieurs portées intervenues au cours d'une période récente* ». En conséquence « *le nombre d'animaux est passé rapidement d'une soixantaine à 91 animaux en décembre 2017* », ajoute-t-il.

« Mettre en œuvre des mesures correctives »

« *Choquées* » par l'intervention, les propriétaires précisent qu'elles avaient reçu une première visite de la DDPP en « *juin 2017* » et qu'elles s'appliquaient « *à mettre en œuvre les mesures correctives* » demandées par l'organisme. Elles attendaient également une seconde visite de la DDPP « *prévue en octobre 2017* », mais n'ont eu « *aucune nouvelle* » avant l'intervention du 19 décembre.

En revanche, les propriétaires signalent à leur avocat qu'une « *association serait venue anonymement* » à leur domicile et en leur absence. Cette association aurait ensuite « *fait un signalement non contradictoire à l'autorité judiciaire* ». Contactée au moment de l'intervention, la Fondation Brigitte Bardot, détaillait : « *Une bénévole du secteur avait pris contact avec la propriétaire avant de prévenir les forces de l'ordre. Mais elles étaient déjà au courant de la situation.* »

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Les trois jeunes cambrioleurs venaient de Paris

Sur une période allant de mars à juillet 2017, ils ont commis huit cambriolages. Ils profitaient des trains de banlieue pour aller et venir.

Mardi 6 février, le groupe d'enquête anti-cambriolage du commissariat conflanais a interpellé trois jeunes Parisiens du XIXe arrondissement, de 17 et 18 ans. Ils sont soupçonnés d'avoir commis entre mars et juillet dernier, une série de cambriolages dans une résidence de la rue Louis Mariano Doitteau, à proximité de la gare du centre-ville.

Au total, huit appartements ont été cambriolés, leurs serrures étant forcées puis arrachées. Les trois jeunes dérobaient notamment des bijoux et de l'électronique. L'exploitation des bandes de vidéosurveillance permettait de les voir descendre du train, se diriger vers l'immeuble avant de revenir à la gare, plusieurs objets dans les mains.

Le bornage de leurs téléphones atteste également de leur présence lors d'un cambriolage s'étant produit le 21 mars. Ils sont déjà connus pour des faits similaires. Placés en garde à vue, deux d'entre eux ont reconnu partiellement les faits, tandis que le dernier nie toute implication. Ils ont été remis en liberté en attendant l'instruction de l'affaire par le parquet mineurs de Paris.

PORCHEVILLE Interpellé après avoir volé un fourgon à Elancourt

Les enquêteurs ont planqué à proximité du fourgon, stationné dans une rue porchevilloise en espérant pouvoir arrêter son conducteur.

Jeudi dernier, un homme d'une trentaine d'années a été arrêté à Porcheville, indique *Le Parisien*. Il était au volant d'un fourgon qui avait été dérobé dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 février à une entreprise élancourtoise.

Le trentenaire, déjà bien connu des services de police, aurait laissé le fourgon en stationnement dans une rue porchevilloise. Mais les enquêteurs, faisant preuve de patience, planquent à proximité du fourgon dans l'espoir que celui-ci revienne.

Finalement, le voleur reviendra auprès du fourgon, accompagné d'un complice. Une course-poursuite s'engage alors pour interpeller le conducteur et le placer en garde à vue . Il devait être présenté ce lundi 12 février en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Versailles.



MORAINVILLIERS Le chien traîné derrière un scooter recueilli au refuge

La vidéo, diffusée sur Snapchat la semaine dernière, a été signalée à de nombreuses reprises aux services de police.

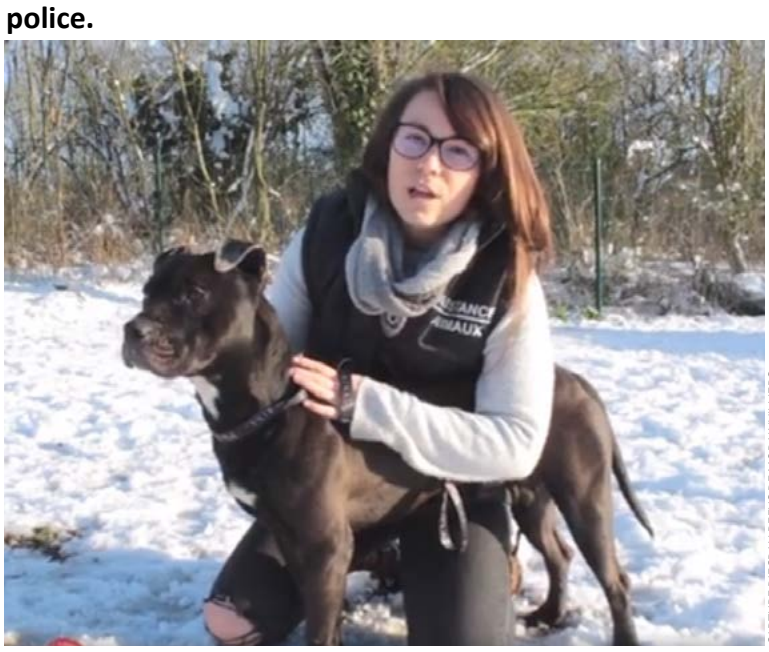

CAPTURE D'ECRAN REFUS DE MORAINVILLIERS

« Il porte les stigmates de la violence de laquelle il a été victime, il a des petites cicatrices un petit peu partout », indisue Anne-Claire Chauvancy.

La vidéo est insoutenable et a été diffusée sur Snapchat mardi 6 février. On y voit un jeune chien traîné à l'arrière d'un scooter dans les rues de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Sur Twitter, plusieurs internautes interpellent le compte de la police nationale. Lequel répond que « *nos enquêteurs sont mobilisés* » et remerciant la vigilance des internautes.

Menée par le commissariat de Bobigny, l'enquête permet d'identifier en moins de 24 heures le tortionnaire de l'animal et ses complices avant de le placer en garde à vue. Dans le même temps, la Fondation 30 millions d'amis porte plainte et se constitue partie civile.

Le tortionnaire identifié en moins de 24 heures

Gucci, le jeune American staffordshire de trois ans a été confié par les enquêteurs au refuge de Morainvilliers, géré par la Fondation assistance aux animaux, qui a également porté plainte. « *Il porte les stigmates de la violence de laquelle il a été victime, il a des petites cicatrices un petit peu partout* », indique Anne-Claire Chauvancy, responsable protection animale au sein de la Fondation

MANTES-LA-VILLE Bus : le contrôleur reçoit un coup de pied

Ce lundi vers 9 h 45 à Mantes-la-Ville, un contrôleur de bus du réseau TVM se prend un coup de pied de la part d'un usager. Ce dernier prend alors la fuite, mais le Mantevillois de 36 ans est arrêté un peu plus loin par les policiers pour violences volontaires et outrage sur personne chargée d'une mission de service public. Le contrôleur, âgé, lui, de 42 ans, n'a pas été blessé. Il a souhaité déposer plainte, et a exercé son droit de retrait.

MANTES-LA-JOLIE Il jette des projectiles dimanche, est arrêté lundi

Lundi matin, le jeune homme de 22 ans a dû être plutôt surpris de se voir arrêter chez lui à 10 h du matin, impasse Bichat. La veille au soir, vers 19 h, des policiers avaient en effet subi des jets de projectiles sous la forme de tirs de feux d'artifice. Mais ils ont reconnu l'un des auteurs, qu'ils ont donc interpellé lundi pour jets de projectiles.

Dimanche, la patrouille avait été prise pour cible rue Marie Laurencin, au Val Fourré, par une dizaine de personnes. Les policiers ont alors répliqué avec deux tirs de leur flash-ball et trois tirs de grenades « *pour disperser les auteurs* », précise une source policière. L'affrontement n'a fait ni blessé ni interpellé.

LES MUREAUX Par trois fois, les pompiers sauvent une désespérée

En rattrapant la victime, un sapeur-pompier s'est fait « une déchirure aux muscles de l'épaule ».

Peu avant 13 h 30 ce jeudi 8 février, les sapeurs-pompiers reçoivent une demande d'intervention pour une « *tentative de suicide par défenestration* », explique le Service départemental d'incendie et de secours sur son site internet.

Une fois sur place, les passants désignent aux secouristes « *une fenêtre ouverte au troisième étage d'où provient le vacarme d'une violente dispute entre un homme et une femme* ». Mais dès qu'ils pénètrent dans l'appartement une femme âgée d'une cinquantaine d'années, repousse son conjoint « *et plonge, tête première, au travers de la fenêtre* ».

Elle sera immédiatement secourue par le « *chef d'agrès* », qui ne la retiendra qu'avec « *un seul bras* », avant d'être aidé de ses coéquipiers. Tous « *chutent lourdement* » à l'intérieur de l'appartement. Isolée, la victime s'entaille alors le bras avec « *un tesson de bouteille* ».

Dans le véhicule l'emmenant à l'hôpital, la victime tentera cette fois de « *se pendre* » avec la ceinture de sécurité. Elle sera transportée « *menottée* » vers un centre hospitalier spécialisé. Le chef d'agrès, souffre lui d'une « *déchirure aux muscles de l'épaule* » et s'est vue remettre une interruption temporaire de travail de trois semaines.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Agressées parce qu'homosexuelles

L'association SOS Homophobie envisage de se porter partie civile.

Scène choquante dans le RER A ce vendredi 9 février, en début d'après-midi. Alors qu'elles montent dans le train à Cergy (Val-d'Oise), deux jeunes femmes de 18 et 19 ans, en couple, sont prises à partie par un groupe d'une dizaine de jeunes.

Ces derniers leur lancent des insultes homophobes avant de leur tirer cheveux et vêtements. Leurs agresseurs, âgés de 17 ans, leur ont donné des coups derrière la tête. Les deux victimes, choquées mais indemnes parviennent à prévenir la police qui interpellera les agresseurs en gare de Conflans-Sainte-Honorine avant de les placer en garde à vue.

Samedi, le président de l'association SOS Homophobie, Joël Deumier, déclarait à *France Bleu Paris* que l'association envisageait de se porter partie civile « *pour démontrer le caractère homophobe de l'agression* ».



VOLLEY-BALL Le CAJVB échoue aux portes de la finale de la Coupe de France

L'aventure en Coupe de France s'arrête en demi-finale pour le Conflans-Sainte-Honorine volley-ball, qui s'est incliné dimanche à domicile contre Amiens.

Les masculins du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ne sont pas passés loin de réitérer leur exploit de l'an passé et de se qualifier à nouveau pour la finale de la Coupe de France fédérale. Mais cette année, c'est en demi-finale que le parcours des Conflanais a pris fin ce week-end. Samedi 10 et dimanche 11 février, Conflans-Sainte-Honorine, seul club de Nationale 2 encore qualifié, accueillait les quart et demi-finale de la compétition, avec trois équipes d'Élite encore en course : Halluin, Bellaing et Amiens.

Pour son quart de finale, samedi 10 février au soir, « *dans un gymnase rempli aux couleurs du CAJVB* », les Conflanais sont confrontés à Halluin, qui a terminé troisième du championnat Elite. Comme souvent cette saison en championnat, les masculins du CAJVB ont réalisé la performance de l'emporter trois sets à zéro (25-21, 25-19, 25-23).

« Équipe soudée et volontaire »

Pour cette « *très belle soirée de volley-ball* », le club de vallée de Seine met en avant la « *mobilisation des spectateurs* » et « *une formidable victoire d'une équipe soudée et volontaire* ». Dans l'autre quart de finale, Amiens s'est qualifié en s'imposant difficilement deux sets à trois contre Bellaing (22-25, 23-25, 25-23, 25-20, 11-15).

Le lendemain, dimanche 11 février, les Conflanais ont donc joué leur place en finale contre Amiens, qui est qualifié pour les playoffs en championnat. A l'issue de ce match disputé, le CAJVB est éliminé de la compétition en s'inclinant trois sets à un (15-25, 25-15, 25-22, 25-23). « *Dans le premier set, on a retrouvé le CAJVB de la veille, dominateur au bloc, agressif en défense et à l'attaque et la manche est remportée 25-15, un nouvel exploit* », apprécie le club de Nationale 2.

Mais leur adversaire du jour va ensuite hausser le niveau de jeu pour gagner le deuxième set sur le même score que le premier. Dans le troisième set, les Conflanais vont avoir l'avantage jusqu'à mener 19-16 mais sans arriver à conclure, et c'est finalement Amiens qui le remporte. Dans la même logique, le quatrième set est serré et les deux équipes se rendent coup sur coup. Mais une nouvelle fois, c'est Amiens qui s'impose.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Certes, l'élimination en demi-finale est cruelle, mais devant une équipe aussi physique, nos joueurs ont donné le meilleur », apprécie le CAJVB dans son communiqué.

« *Certes, l'élimination en demi-finale est cruelle, mais devant une équipe aussi physique, nos joueurs ont donné le meilleur et il leur a juste manqué un peu de fraîcheur pour inverser la tendance* », souligne le communiqué du CAJVB. Le week-end prochain, retour du championnat de Nationale 2 avec la réception compliquée de Boulogne-Billancourt.

FOOTBALL La neige reporte les rencontres du week-end

A cause de la neige tombée la semaine dernière, de nombreuses rencontres sportives du week-end ont du être reportées, notamment en football et en rugby.

En raison de l'épisode neigeux de la semaine dernière, de nombreuses compétitions de sport se pratiquant en extérieur ont du être annulées. C'est notamment le cas pour le football, où presque toutes les rencontres ont été reportées. En National 2, le FC Mantois et l'AS Poissy, qui devaient jouer les deux à domicile samedi 10 février, n'ont pas pu jouer.

Au cours de la semaine dernière, le District des Yvelines de football avait rapidement pris la décision de « *reporter toutes les compétitions départementales programmées entre le jeudi 8 février et le lundi 12 inclus, y compris les matchs de futsal puisque les conditions de circulation ne seront pas compatibles avec des déplacements effectués en toute sécurité* », peut-on lire sur son site internet.

Le rugby aussi touché

Le rugby a également été touché par ces reports de rencontres. Le club de Maisons-Laffitte/Saint-Germain-en-Laye/ Poissy (MLSGP) informait dès le 8 février l'annulation de tous les matchs du week-end car tous les terrains étaient fermés à cause des intempéries.Plusieurs marches et courses à pied, organisées initialement ce week-end, ont également du être déplacées à une date ultérieure.

BASKET-BALL
Les Pisciacais corrigés à domicile

En s'inclinant lourdement 51-90 contre Berck à domicile, Poissy entre dans la zone rouge de Nationale 2.

La défaite du week-end de la Poissy basket association vient lui compliquer la saison. Dans le cadre de la 17e journée de Nationale 2, les Pisciacais se sont lourdement inclinés sur leur parquet contre Berck (51-90), pourtant seulement légèrement mieux classé en championnat.

Dominateur, Berck a imposé son rythme pendant toute la rencontre pour s'imposer avec 39 points d'écart. Dès le premier quart temps, Berck a pris une avance de 14 points (14-28), avant d'alourdir cette différence dans le deuxième (23-52) puis dans le troisième (38-76). Le dernier quart temps est bien plus serré mais les Pisciacais ne peuvent rattraper leur retard.

Après la défaite du week-end précédent contre un opposant direct au maintien et ce nouveau revers, Poissy perd une position au classement pour rejoindre la 12e place sur 14 équipes, synonyme de premier relégable, et à égalité de points avec l'avant-dernier. Samedi prochain, une grosse confrontation attend les Pisciacais avec un déplacement à Vitré, l'actuel troisième du championnat.

BOXE Trois boxeurs du Bam l'héritage en finale du championnat de France

Sur les quatre boxeurs du club des Mureaux engagés en demi-finales du championnat de France amateur élite, trois accèdent aux finales.

« *Un fait historique en France, trois boxeurs issus du même club participeront aux finales du championnat de France amateur élite senior* ». Par ces quelques mots, Roland Arnaud, le président du club de boxe des Mureaux, Bam l'héritage, résume bien la belle prestation réalisée par ses boxeurs lors des demi-finales du championnat de France amateur élite qui se sont déroulées samedi 3 février à Bourgoin-Jailleu.

Finales le 24 février

Le Bam l'héritage avait quatre boxeurs qualifiés pour cette étape de la compétition, dont trois la franchissent. Chez les -52 kg, Issa Ba (neuf combats), « *perd aux points en livrant un très beau combat face au champion de France en titre, boxeur ayant plus de 90 combats* », indique Roland Arnaud. Dans la catégories des -60 kg, Khalil El Hadri, « *champion de France en titre, remporte son combat 3-0* ».

Warren Esabe, chez les -64 kg, gagne également son combat 3-0. Et dans la catégorie des -81 kg. Ambroise Preira « *remporte son combat face au champion de France en titre, 2-1* », souligne le président du club. Prochain rendez-vous donc pour le Bam l'héritage, les finales qui se disputeront le 24 février à Saint-Quentin dans l'Aisne, qui seront diffusées en direct sur *SFR sport*.

SPORT INSOLITE
Du sport dans le noir à Achères

Le vendredi 16 février, de 19 h à 23 h 30 au complexe sportif de la Petite arche, la municipalité organise une soirée « *Sports by night* ».

Pour pratiquer dans le noir les différents sports proposés, « *les joueurs et éléments du jeux ne sont visibles que par l'ajout d'éléments fluorescents* », annonce la Ville.

Les participants pourront ainsi s'essayer entre autres au tir à l'arc, escalade, tennis-ballon, mini-tennis, dodgeball, jeux vidéo ... Logiquement, les sportifs sont invités à se vêtir de t-shirts blancs pour être plus visibles dans le noir. L'événement est gratuit et tout public. Renseignements au 01 39 22 23 60.



WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Une semaine de théâtre gratuit

Le festival de théâtre « Chanteloup côté cour » proposera des représentations quotidiennes gratuites du 19 au 23 février au complexe socioculturel Paul Gauguin.

La quatrième édition du festival de théâtre *Chanteloup côté cour* est de retour du lundi 19 au vendredi 23 février. Pendant une semaine, au complexe socioculturel Paul Gauguin, de nombreuses représentations gratuites, au rythme d'au moins une par jour, permettront de découvrir des pièces de styles variés.

« Les meilleures troupes du territoire vous inviteront à découvrir le sixième art sous toutes ses formes : théâtre-jeunesse avec la compagnie Andromède, théâtre circassien avec la Compagnie des contraires, ateliers-théâtre de l'Avec, vaudeville avec les Comédiens de la tour, comédie musicale avec la Compagnie de la bobinette, improvisation avec Courant d'art, théâtre social avec la Compagnie du sillon ... », annonce le communiqué de la Ville.

Le théâtre sous toutes ses formes

Des représentations auront lieu chaque jour à 20 h 30, ainsi qu' à 15 h le mercredi et le vendredi. Le programme complet est disponible sur le site internet de la commune. L'entrée est gratuite mais la réservation est conseillée auprès du service culturel au 01 39 27 11 77 ou par courriel à secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr.



VILLE DE CHANTELOUP LES VIGNES

« Les meilleures troupes du territoire vous inviteront à découvrir le sixième art sous toutes ses formes », annonce le communiqué de la ville.

LIMAY
Découvrez l'histoire de la sécurité sociale

La Sociale, le film documentaire retraçant l'histoire de la Sécurité sociale, sera diffusé à l'espace culturel Christiane Faure le jeudi 15 février à 20 h. *« La Sociale rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une utopie toujours en marche, et dont bénéficient 65 millions de français »*, indique le synopsis du film. Ce documentaire est sorti fin 2016 et a reçu un bon avis critique des spectateurs. La projection du film sera suivie d'un débat animé par Nicolas Da Silva, maître de conférence. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune.

ACHERES
Patients et personnel de l'hôpital se retrouvent sur scène

La pièce « Doubles croches et série noire » jouée au Sax, a été mise en scène par des artistes confirmés, mais aussi des patients et des soignants de l'hôpital de Poissy.

Les mercredi 14 et jeudi 15 février à 20 h 30, le Sax d'Achères accueillera sur ses planches la pièce *Doubles croches et série noire.*

Cette dernière, pour laquelle *« 16 comédiens et danseurs »* se retrouvent sur scène *« a été mise en scène, chorégraphiée et mise en musique par des artistes confirmés, pour et avec des patients et des soignants du Chips (Centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain-en-Laye) »*, indique le communiqué de l'événement.

« Si l'idée de départ relève de la thérapie (décloisonner le rapport entre soignant et soigné par la création d'un espace-temps commun qui est extérieur à l'hôpital), le résultat est une véritable contribution artistique et culturelle », ajoute le communiqué. L'entrée est libre et plus de renseignements sont disponibles auprès du Sax.

EPONE
Conférence sur la musique russe du XXe siècle

Nicolas Zourabichvili, compositeur et musicien russe, donnera une conférence sur la musique russe du XXe siècle, le vendredi 16 février à 20 h 30, au pigeonnier du centre culturel. Un événement organisé dans le cadre d'une année dédiée aux musiques russes de cette époque. *« Au travers d'une conférence discussion animée par Nicolas Zourabichvili, compositeur et musiciens russe, qui par son expérience, ses rencontres, son talent, nous dévoilera les codes et la traduction de cette musique en période dite "soviétique" »*, annonce la Ville. Les tarifs sont compris entre 2 et 5 euros. Réservation au 01 30 95 60 29 ou par courriel à centre.culturel@epone.fr.

CARRIERES-SOUS-POISSY
Concert et théâtre pour une soirée hommage à Octave Mirbeau

Une soirée hommage à Octave Mirbeau, célèbre écrivain et journaliste du XVIIe siècle ayant vécu en vallée de Seine, est organisée à l'espace Louis Armand le vendredi 16 février dès 19 h. Le programme de la soirée débutera par un concert Mirbeau et la musique, par un trio piano, flûte et violoncelle. Après un entracte, la soirée continuera avec du théâtre et un panaché de farces et moralités d'Octave Mirbeau, joué par les Comédiens de la tour. L'entrée est gratuite sur réservation au 01 34 01 19 30. Plus de renseignements sur le site internet de la commune

MEULAN-EN-YVELINES
Quand la physique s'invite dans la cuisine

La physique dans la cuisine sera le thème de la prochaine conférence-rencontre organisée au domaine Berson, le vendredi 16 février à 20 h 30. La soirée sera animée par Mohammed Bencheikh, docteur en physique, enseignant à l'université de Lille et ingénieur pour Thales groupe.

« La physique permet de comprendre la cuisson des aliments, leur conservation et même leur traçabilité, explique le résumé de la conférence. *Nous aborderons les principes physiques qui se cachent en cuisine, de la simple mécanique jusqu'à la physique nucléaire. »* Informations et réservations auprès du service culturel au 01 30 90 41 41.

ANDRESY
Exposition d'arts naïfs

Les amateurs d'arts ont jusqu'au dimanche 25 février pour se rendre à la 10e biennale d'art naïf du Groupe international des primitifs modernes dits naïfs. *« Au total, 67 artistes français et étrangers de renommée internationale vous accueilleront dans un monde joyeux, coloré et plein de poésie,* annoncent les organisateurs. *Nous souhaitons la bienvenue aux visiteurs, amateurs d'art, et collectionneurs qui trouveront certainement parmi tous les tableaux et sculptures exposés « l'œuvre » qui les séduira. »* L'exposition se tient à l'espace Julien Green et est ouverte en semaine de 15 h à 19 h et le week-end de 11 h à 19 h. L'entrée est libre.

LES MUREAUX
Deux petites sirènes en voyage

Les péripéties de deux sœurs sirènes dans un spectacle de marionnettes théâtre pour jeune public. Le jeudi 15 février, à 10 h et le vendredi 16 février à 14 h 30, la pièce *La rage des petites sirènes* sera présentée à la médiathèque. *« Olive et Olga, deux sœurs sirènes, décident de partir pour vivre une odyssée »*, raconte la description de la pièce.

Sur leur route, leur différentes rencontres vont donner un sens à leur périple. *« Au-delà du voyage, c'est l'occasion pour les deux sirènes de questionner intimement leur relation de sœurs, leur rapport au monde »*, ajoute la description. Les tarifs sont de 3 et 4 euros. Renseignements au 01 30 91 24 30.

GARGENVILLE
Gospel à la salle des fêtes

Après un concert à Epône annulé, la Gospel attitude de Mantes-la-Jolie propose un nouveau concert de gospel, à la salle des fêtes de Gargenville cette fois. Ce concert sera donné le vendredi 16 février à 21 h. L'occasion de découvrir ce groupe constitué d'une cinquantaine de choristes habitant les environs de Mantes-la-Jolie.

Le prix des places est de 10 euros pour les adultes, 5 euros pour les enfants de 12 à 18 ans, et gratuit pour les moins de 12 ans. La vente de billets se fera sur place le soir du concert. Pour plus de renseignements, envoyer un courriel à gospelmantes@free.fr.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Un interview de radio qui vire au burlesque

Alors que le début de la saison du Story-boat a dû être reporté de deux semaines suite à la crue, elle a pu démarrer le week-end dernier. Cette semaine du 16 au 18 février, trois représentations de la pièce *Nola radio* seront données. Dans les studios de Nola radio, la *speakerine* Jeanne Merlot reçoit un grand bluesman.

« Tout au long de l'enregistrement, la speakerine et l'invité se révèlent être rarement sur la même longueur d'onde, le ton devient burlesque et le verbe sonore », raconte la description de la pièce. Les représentations seront données à 21 h le vendredi, à 20 h le samedi et à 17 h le dimanche. Le tarif unique est de 15 euros et la réservation est indispensable au 06 70 48 63 01.

VILLENNES-SUR-SEINE
Les photographes locaux présentent leur travail

Jusqu'au dimanche 18 février, les membres du club les Photophiles de Villennes proposent une exposition collective, florilège de leurs meilleurs clichés. Intitulée *Les photophiles s'exposent*, l'exposition se déroule à la salle des Expositions située place de la Libération. L'exposition est visible en semaine de 15 h à 19 h, et le week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

MAGNANVILLE
L'histoire insolite d'une amitié entre un enfant et un oiseau

La pièce pour jeune public « L'oiseau migrateur » raconte l'histoire d'amitié entre un enfant et un oiseau qu'il a recueilli. Elle sera jouée le 16 février au Colombier.



J-M LOBBE

Hervé Walbecq recueillit un oiseau migrateur blessé et le soigna.

Dans le cadre du festival *Odyssées en Yvelines,* le Colombier organise deux représentations de la pièce de théâtre pour jeune public, *L'oiseau migrateur.* Cette pièce sera jouée le vendredi 16 février, à 10 h et à 14 h. *L'oiseau migrateur* est né de la rencontre entre le metteur en scène Dorian Rossel et le dessinateur Hervé Walbecq.

Cette création retrace l'histoire insolite d'une amitié entre un enfant et un oiseau recueilli et soigné. *« Enfant, Hervé Walbecq recueillit un oiseau migrateur blessé et le soigna,* indique le Colombier. *Mais quand il voulut le libérer, jamais l'oiseau ne partit. Ils vécurent ensemble pendant huit ans, dans la chambre de l'enfant et tentèrent d'interagir l'un avec l'autre. »*

Le tarif plein et de 12 euros et le tarif pour les enfants de moins de 12 ans est de 4 euros. Les réservations peuvent être effectuées au 01 34 77 65 09 ou par courriel à contact@lecolombier.org. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet du Colombier.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LE LIVE 4000 Carats : Les diamants du rap

Le groupe, originaire de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), revient avec une mixtape le 24 avril prochain.



LFM RADIO

Dans le trio, le travail est réparti: Al Patch, habille les refrains, Kaiz s'occupe des refrains, et la dernière touche est apportée par Karim.

Ils sont originaires de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ils sont trois : Kaiz, Al Patch, et Karim. Dans *Le Live*, ils sont venus nous parler de leur musique et nous faire découvrir davantage leur univers.

D'abord en solo, ils sortent leur premier album en juin 2015, *Terrain Miné*. Le message : raconter la vie des quartiers et les difficultés du quotidien. Dans le trio, le travail est réparti : Al Patch, habille les refrains, Kaiz s'occupe des refrains, et la dernière touche est apportée par Karim.

Trois ans plus tard, le style a un peu changé. 4000 Carats propose désormais de la musique urbaine, pop et de l'afro trap. Avec leur single *Mon poto*, il raconte l'histoire d'une amitié déchue.

Raconter la vie des quartiers

En juillet 2017, les Courneuviens sortent *Lossa*. Dans le clip, ils font appel à deux candidats de téléréalité, Jessy et Valentin des *Marseillais*. Une collaboration qui leur permet d'attirer un nouveau public et une vraie notoriété.

Leur prochain titre sera *Diamant brut*, une mixtape, qui sortira le 24 avril prochain.

Le Live, tous les jours du lundi au vendredi de 17h à 20h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com .

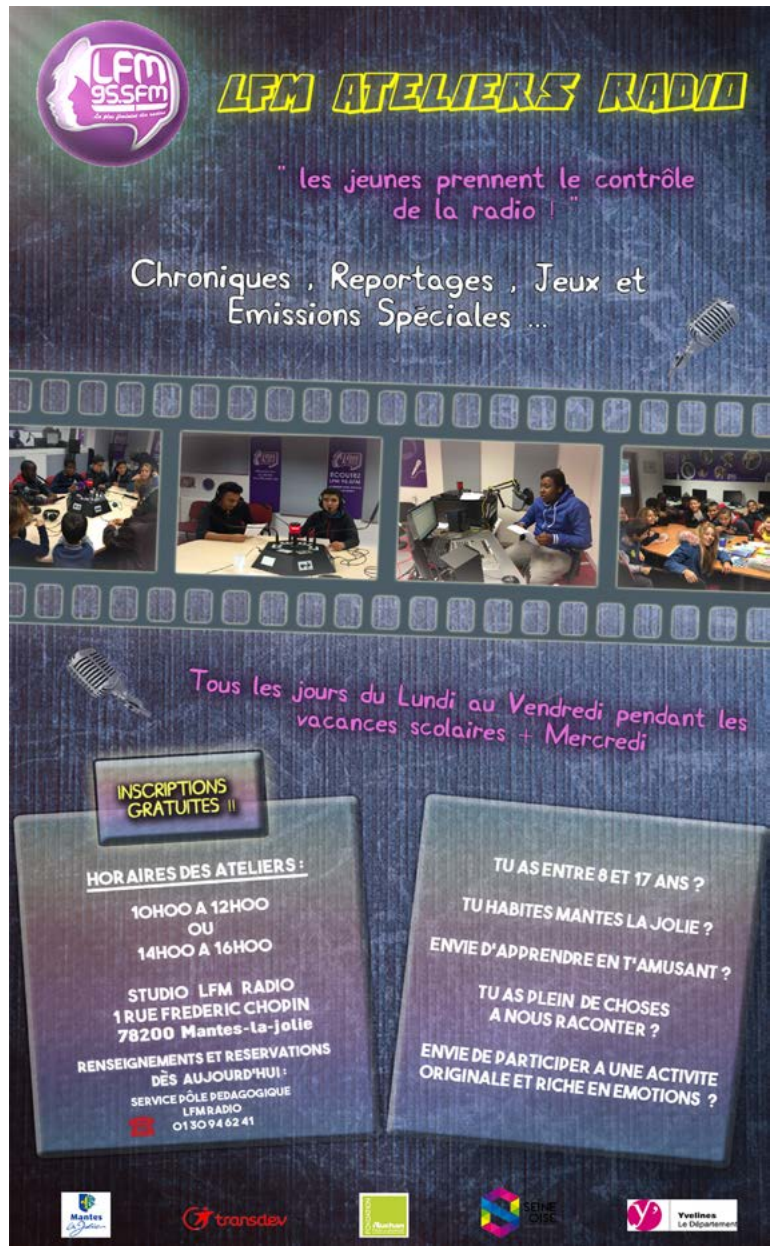

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

		8	5		2		4	
		3						6
5	2	6		7			8	
8							6	5
		4			8			2
	5		7		6		3	
		1	8	4				
2		9		3		8		
4						6		3

SUDOKU : niveau difficile

4	7	5	8	6	3	2	9	1
1	3	2	4	9	5	7	8	6
9	8	6	7	2	1	4	3	5
5	2	7	9	4	8	1	6	3
6	1	8	5	3	7	9	4	2
3	4	9	6	1	2	5	7	8
2	6	4	1	8	9	3	5	7
7	9	3	2	5	6	8	1	4
8	5	1	3	7	4	6	2	9

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017

Propriétaire au cœur des Yvelines | un bien-être au quotidien

VOUS VERREZ LA DIFFERENCE

COGEDIM



BOIS D'ARCY
EN TRAVAUX

LIVRAISON 1ER TRIMESTRE 2019



Une co-réalisation
EDELIS

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
LA FAVORITE
SUCCÈS COMMERCIAL

LIVRAISON 3E TRIMESTRE 2019



SAINT-CYR-L'ÉCOLE
LE CLOS SAINT-LOUIS
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

LIVRAISON 1ER TRIMESTRE 2019

JUSQU'AU 28 FÉVRIER,
POUR L'ACHAT D'UN APPARTEMENT NEUF,
COGEDIM VOUS OFFRE JUSQU'À 2M² !(1)



Promotion immobilière
ÉLU* SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2018

GROUPE ALTAREA COGEDIM

Bénéficier d'un environnement adapté à son style de vie, c'est essentiel

Des emplacements exceptionnels à proximité des transports, des commerces, riches en infrastructures scolaires et équipements culturels et sportifs

01 76 499 499
Appel non surtaxé

cogedim.com

grandparis aménagement

quartier Charles Renard plaine de vie Saint-Cyr
www.plaine-de-vie.com

*Catégorie Promotion immobilière - Étude BVA Group - Viséo CI - mai à juillet 2017 - Plus d'infos sur escda.fr. (1) Offre valable pour tout contrat de réservation signé entre le 16 Janvier et le 28 février 2018 inclus régulièrement réitéré par acte notarié concernant tous les lots de la résidence Le Clos St-Louis et La Favorite à ST-CYR-L'ECOLE (78) et de la résidence Le Clos de la Grange à Bois d'Arcy (78). Sous forme d'une réduction du prix (hors parking) égale à la valeur de la surface offerte. Conditions détaillées sur m2-cogedim.com ou en espace de vente. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours et à venir. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé 75008 Paris, au capital social de 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054 500 814, n° ORIAS 13 005 113 - Crédit photo : Getty Images - Illustrations non contractuelles - **GRENADiNES** - 02/2018